



Soyons les artisans

de
NOTRE SUCCÈS

Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec





REVENU DÉVELOPPEMENT CROISSANCE PRODUCTION MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération des producteurs de bovins du Québec se donne pour mission de :

- soutenir le développement et la croissance des entreprises, la production et l'ensemble de l'industrie bovine du Québec, en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collectifs, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant bénéficier à l'ensemble des producteurs.

Sommaire

Le mot du président.....	2
Les activités de mise en marché.....	7
Les activités générales.....	17
Le syndicalisme d'affaires	23

Soyons les artisans de NOTRE SUCCÈS

L'année 2008 aura été marquée par un contexte mondial incontestablement difficile. Récessions, crises alimentaires et financières, ralentissements économiques sont des mots qui ont résonné dans nos oreilles et qui malheureusement continueront de retentir en 2009. Nos secteurs de production sont loin d'échapper à cette morosité. Quotidiennement, ils en subissent les conséquences directes. En 2008, tels des yo-yo incontrôlables, le prix de l'énergie et les coûts des intrants ont tangué dangereusement, tout comme les différentes bourses à travers le monde. Heureusement, la baisse de la valeur du dollar canadien aura permis, au cours de la deuxième moitié de l'année, d'insuffler une bouffée d'air frais sur notre secteur de production.

Pour contrer l'accablement généralisé causé par le contexte économique actuel, l'immobilisme et le repli sur soi-même ne sont pas des solutions. Tel l'artisan qui façonne le monde selon ses aspirations profondes, les producteurs se doivent d'intervenir directement là où leur influence peut avoir un impact réel. Par exemple, en décidant de recapitaliser l'abattoir Levinoff-Colbex S.E.C. en y injectant 30 M\$, les producteurs ont fait preuve de vision créatrice et ont démontré leur capacité à se positionner en mode solution!

De nombreux autres dossiers concernant notre secteur imposent également un collectivisme créateur. À la lecture de ce rapport, vous remarquerez les interventions innovantes des producteurs de bovins du Québec. Le présent rapport dresse un bilan des activités de l'année 2008 et énumère certains des enjeux importants pour l'année 2009, collectivement, et dans chacun de nos secteurs de production.

SOYONS LES ARTISANS DE NOTRE SUCCÈS : EN ENVIRONNEMENT

La pression environnementale est de plus en plus forte. C'est une réalité qui n'interpelle pas seulement les producteurs de viande de bœuf et de veau du Québec, mais bien toute la société. En revanche, les producteurs sont directement responsables d'agir avec professionnalisme et rigueur. C'est en agissant de la sorte qu'il sera possible de continuer à influencer les décideurs, pour que la réglementation environnementale tienne compte des particularités de notre secteur. Les producteurs ont à cœur la protection de l'environnement, à des coûts abordables pour leurs entreprises.

Dans le dossier des amas au champ par exemple, bien que la publication des modifications réglementaires soit toujours attendue, les résultats scientifiques nous portent à croire que nos orientations sont les bonnes.

Ensemble, les producteurs ont fait leurs devoirs. Maintenant, il faut que la réglementation soit intelligente et qu'elle réponde adéquatement à nos aspirations. Une démarche similaire est actuellement mise en œuvre pour régler définitivement le dossier des enclos d'hivernage. Dans ce dossier, comme dans tous les autres, c'est notre professionnalisme qui nous fera progresser. À nous de jouer!

SOYONS LES ARTISANS DE NOTRE SUCCÈS : DANS LE DOSSIER DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

La sécurité du revenu est un incontournable pour nos productions. Le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a mis en branle un débat de fond sur cette question. Le gouvernement du Québec mène actuellement des travaux visant à redéfinir les programmes de sécurité du revenu et à conclure une nouvelle entente avec La Financière agricole du Québec (FADQ). Pour maximiser les résultats de l'exercice, l'ensemble des producteurs agricoles ont choisi, lors du dernier congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de négocier en commun. L'union fait la force! C'est une sage décision puisque rien n'est gagné d'avance!

Conscients de leurs responsabilités, les administrateurs de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) s'emploient actuellement à sensibiliser les dirigeants politiques à la réalité de nos secteurs. Nous voulons faire en sorte que, tout en encourageant des mesures qui amènent de la performance et de la compétitivité, les nouveaux programmes mis en place par les autorités demeurent adaptés à nos entreprises et capables de soutenir le développement de nos productions. La Fédération entend demeurer ferme sur la nécessité d'une politique agricole efficace et compétitive. Quoi qu'il arrive, 2009 sera donc une année charnière pour tous les producteurs de bovins du Québec.

**SOYONS LES ARTISANS DE NOTRE SUCCÈS :
DANS NOTRE MISE EN MARCHÉ**

Dans l'environnement socio-économique actuel, tant de choses échappent au contrôle des producteurs. Le dossier sur lequel les producteurs ont le plus grand pouvoir d'intervention demeure la mise en marché. La réussite ou l'insuccès des interventions repose donc en grande partie entre nos mains.

Individuellement, nous demeurons les acteurs de notre vie. Regroupés, nous sommes les bâtisseurs de notre réussite. Et les bâtisseurs ont toujours une vision à long terme. Ils ne perdent jamais leur objectif de vue. Ils ne se laissent pas détourner par les éphémères avantages qu'offre à l'occasion le court terme. Le respect des règlements mis en place dans la mise en marché des bovins demeure la responsabilité de chacun mais la préoccupation de tous. Car aujourd'hui, même le soutien gouvernemental est devenu tributaire de l'efficacité des producteurs à organiser efficacement leur mise en marché! À nous tous d'y voir.

À l'image des marathoniens, les producteurs de bovins du Québec sont engagés dans un parcours qu'ils ne peuvent abandonner à mi-course. C'est notre persévérance qui nous procurera le succès. Une fois les orientations décidées, les producteurs se doivent d'être collectivement solidaires de ces choix, de leurs choix.

Soyons les artisans de notre succès dans le développement de la production bovine québécoise.

Michel Dessureault,
Le président



*« Savoir se réunir
est un début; rester
ensemble est un progrès;
travailler ensemble
est la réussite »*

Henry Ford

La Fédération est régie par le conseil d'administration étant composé du président de la Fédération, des présidents des 14 syndicats régionaux élus dans leur région respective et des présidents des 5 comités de mise en marché représentant chacun des secteurs de la production bovine.

Le conseil d'administration s'occupe de la direction générale de la Fédération. Il administre et applique le Plan conjoint. Le conseil d'administration adopte également les règlements et entérine les conventions de mise en marché.

Les administrateurs donnent suite aux décisions de l'assemblée générale annuelle. Ils prennent également position sur les politiques, les programmes agricoles, la réglementation et toute autre question concernant la Fédération, la production et la mise en marché des bovins. En 2008, le conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises.



PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION Michel Dessureault - 3

Les présidents des syndicats des producteurs de bovins

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Maurice Migneault - 12

BAS-SAINT-LAURENT

Claude Viel - 5
Membre du comité exécutif

BEAUCE

Thérèse G. Carboneau - 10

CENTRE-DU-QUÉBEC

J.-Alain Laroche - 6

CÔTE-DU-SUD

Jean-Yves Gosselin - 13

ESTRIE

André Tessier - 19

GASPÉSIE

Marc Cyr - 15

LANAUDIÈRE

André Ricard - 18

MAURICIE

René Perreault - 7

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Gib Drury - 16

QUÉBEC

Denys Beaudet - 2
Vice-président de
la Fédération

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Robert Collard - 9

SAINT-HYACINTHE

Yvon Boucher - 17

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

Jean-Claude Charette - 14
(par intérim, en remplacement
de Douglas Brooks)

Les présidents des comités de mise en marché

VEAUX DE GRAIN

Gérard Lapointe - A

VEAUX DE LAIT

Johanne Poulin - 8

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Michel Daigle - 4
Membre du comité exécutif

VEAUX D'EMBOUCHE

Alain Juneau - 1
Membre du comité exécutif

BOVINS DE RÉFORME ET

VEAUX LAITIERS
Omer Bouchard - 11

Le comité exécutif (CE) est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres. Les membres sont tous élus par et parmi les membres du conseil d'administration pour un mandat d'un an.

Le comité exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration. De plus, c'est lui qui est responsable de la gestion courante des opérations de la Fédération et du Plan conjoint. Le comité agit également comme comité des finances de la Fédération. De façon assidue, le CE fait rapport de ses actes au conseil d'administration.

Chacun des membres du CE est également invité à siéger, à titre de responsable de la Fédération, à l'intérieur des comités désignés annuellement par le conseil d'administration de la Fédération. Ces comités désignés traitent de sujets variés et la présence des membres du comité exécutif permet un suivi serré des dossiers.

En 2008, le CE s'est réuni à 10 reprises.



*« La réussite appartient à tout le monde.
C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »*
Franck Picard

VEAUX D'EMBOUCHE BOUVILLONS D'ABATTAGE BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS VEAUX DE GRAIN VEAUX DE LAIT



*Les activités de
mise en marché*

LES MARCHÉS AMÉRICAIN ET CANADIEN

Aux États-Unis, la demande de bœuf et de veau a diminué en 2008. Cette tendance devrait se poursuivre cette année. Les États-Unis prévoient cependant une augmentation importante des exportations (27 % de plus qu'en 2008) et une hausse des importations de bœuf (10 % de plus qu'en 2008).

En janvier 2009, le nombre de vaches de boucherie est passé sous le seuil des 32 millions de têtes. Chez nos voisins du Sud, il est peu probable que le cheptel vache-veau connaisse une expansion avant 2011. De leur côté, les parcs d'engraissement états-uniens ont connu leurs pires pertes financières en 30 ans.

Au Canada, le cheptel bovin a connu également une décroissance, de l'ordre de 6,6 % pour les vaches de boucherie et de 0,5 % pour les vaches laitières au 1^{er} janvier 2009.

Au Québec, le nombre de bouvillons d'abattage et de vaches de boucherie en inventaire est légèrement à la hausse. L'inventaire de vaches laitières est toutefois en baisse. Le nombre de bovins réformés et de veaux laitiers a également diminué de 8 à 9 % en 2008. Il en est de même pour la production québécoise de veaux de grain et de veaux de lait en légère baisse, de 2 % et 1 % respectivement.

Avec l'ouverture de la frontière états-unienne aux bovins nés après le 1^{er} mars 1999, c'est plus de 200 000 bovins de réforme canadiens qui ont traversé au sud en 2008. Les veaux d'embouche et les bouvillons canadiens ont également été nombreux à traverser la frontière américaine. Près de 575 000 veaux d'embouche et 650 000 bouvillons auraient pris la direction du sud en 2008. La demande extérieure pour les sujets reproducteurs laitiers et de boucherie est également importante.

De leur côté, les exportations canadiennes de viande de bœuf ont progressé légèrement et les importations ont connu un faible recul, ce qui a contribué à améliorer la balance commerciale canadienne.

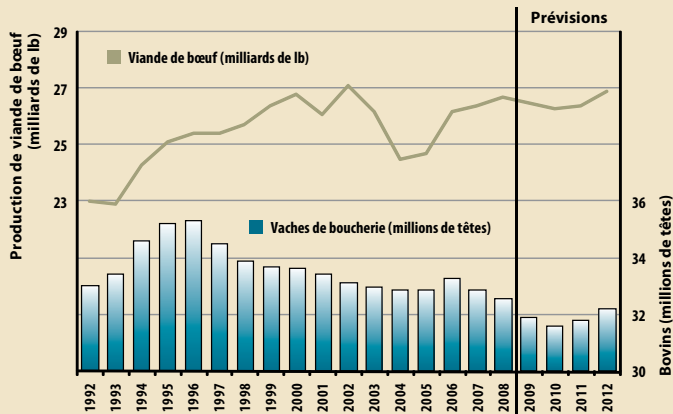
Après avoir connu la parité avec le dollar américain en 2007, le dollar canadien est redescendu à 0,80 \$ US. La crise financière et la récession économique mondiale ont entraîné une baisse du prix du pétrole et du cours des matières premières, affectant négativement la valeur de notre devise.

Les prix canadiens se sont améliorés pour les sujets laitiers (sauf pour les veaux laitiers mâles), alors qu'ils étaient en baisse pour le secteur des bovins de boucherie. Nos prix sont également inférieurs au marché américain, sauf pour les veaux laitiers.

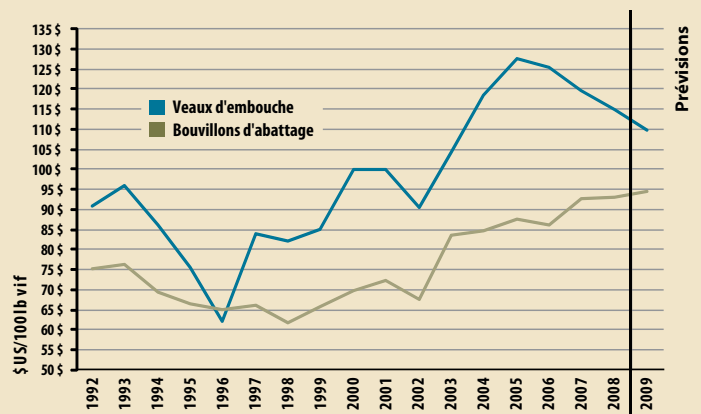


LE CYCLE BOVIN ET LE MARCHÉ AMÉRICAIN

La production



Les prix



FAITS SAILLANTS

Le volume de vente dans les encans spécialisés est resté relativement constant au cours des dernières années. Toutefois, la qualité progresse.

On observe aussi une réduction du pourcentage de veaux « hors norme ». Comparativement aux marchés de l'Ontario et de l'Ouest canadien, les prix du Québec sont demeurés supérieurs durant tout l'automne 2008.

En janvier 2008, le protocole de vaccination des veaux d'embouche commercialisés dans les encans spécialisés a été amélioré pour permettre une meilleure immunité des veaux avant leur entrée dans les parcs d'engraissement. Pour assurer son respect, un programme plus formel de contrôle de la vaccination a été mis en place.

Grâce au Fonds de développement de la mise en marché, des projets de formation et des journées d'information ont été réalisés.

Réseau Encans Québec (REQ) a également mené un projet de ventes directes supervisées et mis en place un réseau de semi-finition à forfait.

Enfin, quelque 190 producteurs vache-veau ont assisté à une formation sur le programme Verified Beef Production (VBP). La salubrité des aliments débute bien sûr à la ferme et le programme VBP est conçu pour répondre à cette préoccupation.

ORIENTATIONS POUR 2009

Le programme de contrôle de la vaccination se poursuivra en 2009. En compensant les producteurs en fonction du poids des veaux vendus, et ce, jusqu'à 750 lb, la FADQ encourage dorénavant les producteurs de veaux d'embouche à procéder à la semi-finition de leurs propres veaux.

Au cours des prochaines années, la semi-finition sera un élément de développement majeur au Québec afin de satisfaire aux besoins des parcs d'engraissement.

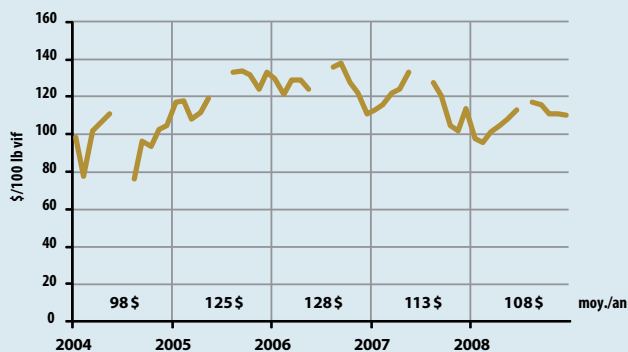
Enfin, les producteurs seront consultés sur une hausse des frais de mise en marché afin de consolider la situation financière de l'agence qui affiche des déficits d'opération depuis 2003.



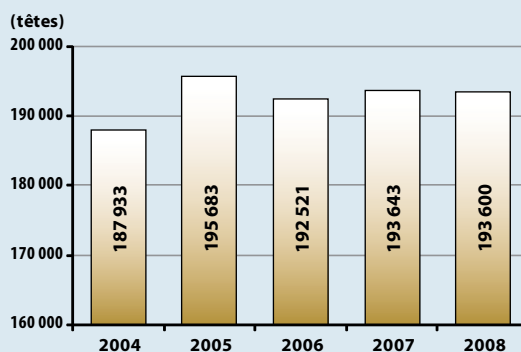
Alain Juneau, président du comité de mise en marché des veaux d'embouche

VEAUX D'EMBOUCHE

Ventes aux encans spécialisés du Québec
Mâles 500-700 lb



Volume



FAITS SAILLANTS

Cette année encore, le marché états-unien a été supérieur au marché canadien. Au Québec, le volume de production a augmenté de 6,3 % comparativement à 2007. Les 213 100 bouvillons produits constituent ainsi un nouveau record pour le Québec. On s'attend cependant à une baisse de volume de 10 à 15 % en 2009.

En 2008, les ventes par contrat aux États-Unis ont poursuivi leur envol. Quelque 40 % des bouvillons du Québec ont été abattus aux États-Unis.

Michel Daigle,
président du comité
de mise en marché des
bouvillons d'abattage



BŒUF QUALITÉ PLUS

Quelque 29 entreprises sont conformes aux critères du *Manuel du producteur*, ce qui représente environ 22 % de la production (45 000 bouvillons).

EXPERTISE VÉTÉRINAIRE

Le programme Expertise vétérinaire a poursuivi ses activités en publiant, notamment, plusieurs articles dans la revue *Bovins du Québec* et dans le bulletin *Expertise vétérinaire en santé des bouvillons d'abattage* (www.santedesbouvillons.qc.ca).

Le soutien au secteur veaux d'embouche dans la mise en œuvre du nouveau protocole de vaccination, le maintien des activités du groupe de fermes sentinelles (7) ainsi qu'une dizaine de conférences ont fait partie des activités du programme.

BOVITRACE

Au 31 décembre 2008, 30 entreprises utilisaient Bovitrace, ce qui représente environ 30 % de la production totale de bouvillons au Québec (www.bovitrace.com).

ORIENTATIONS POUR 2009

Le suivi des fermes conformes au programme Bœuf Qualité Plus et la sollicitation de nouvelles entreprises sont à l'agenda, ainsi que l'actualisation du site extranet des producteurs.

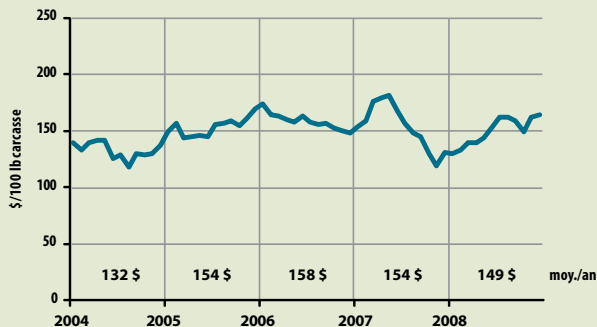
Des nouveautés techniques viendront compléter le programme Bovitrace. Le Country of Origin Labeling (COOL) et ses impacts sur le secteur bouvillons d'abattage seront suivis de près de même que le développement de nouveaux marchés, notamment, en poursuivant la valorisation des bouvillons de moins de 21 mois sur le marché japonais.

Les orientations convenues lors de la journée de réflexion du 22 janvier 2008 seront graduellement mises en œuvre.

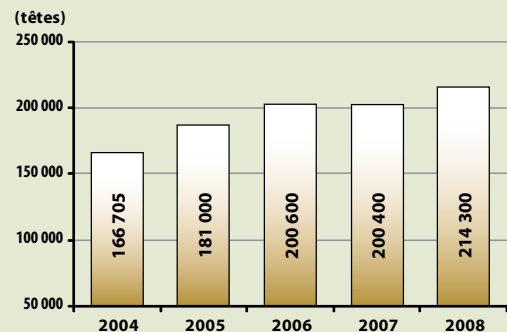
Enfin, une étude de marché portant sur le « Bœuf Québec », et plus généralement sur les tendances du marché du bœuf, sera priorisée.

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux producteurs du Québec
Chargements complets de bouvillons A1-A2, FAB ferme



Volume



FAITS SAILLANTS

Le nombre de bovins de réforme a connu une baisse de 8 % en 2008. Marqués par la réouverture des frontières états-uniennes aux bovins de réforme canadiens et par l'ajout de journées supplémentaires de production laitière, les abattages ont baissé de 17 % dans l'Est canadien.

Toutefois, le prix moyen reçu par vache a augmenté de 27 %, ce qui équivaut à une moyenne de 114 \$ de plus par vache mise en marché. Cela représente quelque 9 M\$ de revenus supplémentaires pour les producteurs du Québec.

Les projets visant l'amélioration de la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers se sont poursuivis. Le comité de mise en marché des bovins de réforme a priorisé le projet de livraison des bovins de réforme directement à l'abattoir Levinoff-Colbex, rendu possible depuis le 5 janvier 2009.

Une nouvelle grille d'écart de prix pour les différentes classes de bovins de réforme est également en vigueur depuis le 12 janvier 2009. Elle était accompagnée d'une augmentation de 15 \$/100 lb carcasse du prix de base.

En procédant ainsi, la Fédération s'est assurée que les prix offerts pour chaque catégorie de bovins de réforme reflétaient le marché. Finalement, l'agence de vente a réalisé plus de 4000 vérifications de certificats de condamnation.

ORIENTATIONS POUR 2009

Un projet d'étude concernant l'organisation du transport a été mis sur pied conformément à la demande des producteurs de bovins de réforme.

L'objectif est d'optimiser le service de transport des bovins de réforme et des veaux laitiers pour toutes les régions du Québec, pour qu'il soit à la fois efficace, de qualité et au meilleur coût possible.

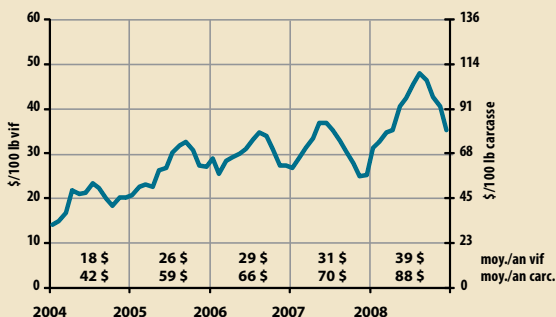
Le projet de recherche sur le développement d'une mesure objective de classement des carcasses de bovins de réforme a pris fin en juillet 2008 par le dépôt du rapport final rédigé par les chercheurs d'Agriculture Canada. Le projet est maintenant à l'étape des tests de validation à grande échelle en abattoir. L'implantation du classement carcasse est prévue au cours de l'année 2009.

En 2009, le comité de mise en marché analysera les différentes avenues pour corriger la situation financière de l'agence. Si la situation commande une hausse des frais de mise en marché, le comité consultera les producteurs de bovins de réforme dans le cadre des assemblées régionales de février et de mars 2010.

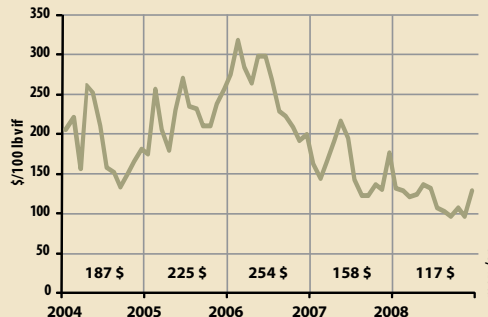


Omer Bouchard,
président du comité
de mise en marché
des bovins de réforme
et veaux laitiers

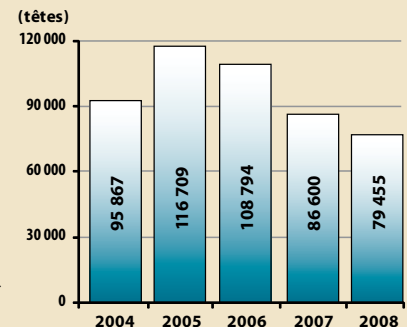
BOVINS DE RÉFORME
Ventes sur base carcasse du Québec
(carcasse : calcul avec 44 % de rendement)



VEAUX LAITIERS D'ENGRASSEMENT
Encans publics du Québec
Bons mâles de tous poids



BOVINS DE RÉFORME
Volume



FAITS SAILLANTS

Il s'est produit plus de 30 millions de livres de viande de veau de grain en 2008.

Les volumes hebdomadaires offerts sur le marché ont été relativement stables tout au long de l'année, ainsi que les prix. L'équilibre entre l'offre et la demande demeure cependant l'enjeu majeur du secteur.

L'agence a rationalisé les opérations de mise en marché d'une part en regroupant l'ensemble des tâches administratives sous un même toit et d'autre part, en permettant aux producteurs de faire eux-mêmes leurs annonces directement sur le site extranet.

L'agence a également mis en place les déclarations hebdomadaires des entrées en pouponnière de manière à faciliter la projection des volumes offerts en vente.

ORIENTATIONS POUR 2009

Au 1^{er} janvier 2009, la rationalisation des tâches de mise en marché était complétée. Le système est déjà bien rodé et permet de réaliser des économies importantes.

Dans le courant de l'année 2009, le comité de mise en marché des veaux de grain (CMMVG) entrevoit baisser les contributions de mise en marché des producteurs de veaux de grain.

Les producteurs ont appuyé la mise en place d'un nouveau mode de vente, par préattribution, pour une partie des veaux de grain.

Le CMMVG apportera les modifications nécessaires au règlement en 2009.

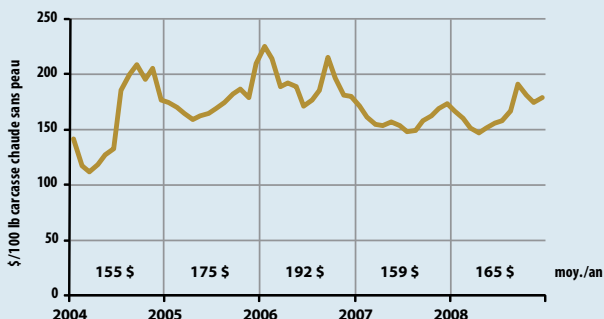
Le CMMVG a également reçu le mandat d'entreprendre une réflexion sur les orientations de production, notamment en ce qui a trait à la gestion des historiques de référence et à l'équilibre entre l'offre et la demande.

Gérard Lapointe,
président du comité
de mise en marché
des veaux de grain

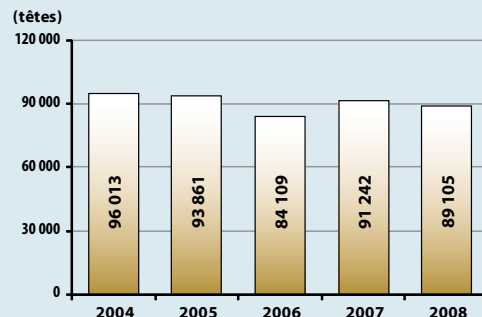


VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Moins les frais de gestion des surplus



Volume



FAITS SAILLANTS

Les grands bouleversements économiques et financiers survenus en 2008 ont eu un impact majeur sur le marché des veaux de lait du Québec.

Les prix sont bons, le volume de production se maintient par rapport à l'année 2007. Le Québec demeure le chef de file incontesté de la production de veaux de lait au Canada.

Le comité de mise en marché des veaux de lait (CMMVL) dresse un bilan positif quant à l'efficacité de la table de fixation du prix. En effet, depuis sa mise en place, les producteurs de veaux de lait ont vu l'écart de prix avec le marché américain diminuer, année après année.

En 2009, les représentants des producteurs de veaux de lait siégeant à la table de fixation du prix veilleront à l'amélioration constante de la formule de détermination du prix du veau de lait du Québec.

Le nouveau Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de lait, approuvé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec est entré en vigueur en décembre 2008.

Ainsi, depuis janvier 2009, la référence de production de chaque producteur est établie en fonction du nombre de places-veaux de chacun des sites de production qui était utilisé au 30 novembre 2007 pour élever des veaux de lait assurés au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.

ORIENTATIONS POUR 2009

En 2009, le CMMVL mettra l'accent sur le dossier des conditions d'élevage et sollicitera une aide financière afin de supporter les investissements nécessaires pour convertir les bâtiments des producteurs en fonction d'un mode d'élevage collectif.

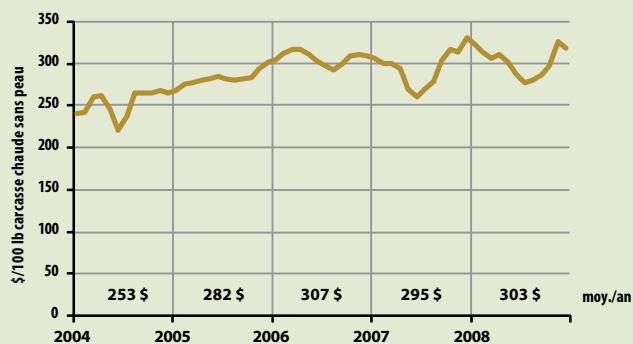
L'application du règlement sur la production et la mise en marché occupera également une bonne partie des travaux du comité.



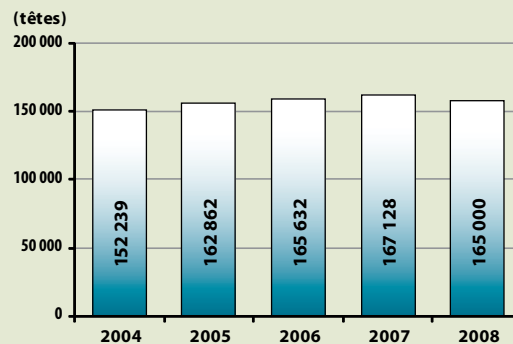
Johanne Poulin, présidente du comité de mise en marché des veaux de lait

VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



Volume



Les producteurs de veaux de lait et de veaux de grain se sont dotés d'un fonds de promotion et de développement afin d'accroître la notoriété de leurs produits et de développer de nouveaux marchés.

VEAU DE GRAIN

Le projet du « prêt à vendre » s'est poursuivi dans plusieurs magasins. Du matériel promotionnel a été produit en ciblant différents publics. Entre autres, un dépliant destiné aux hôtels, restaurants et institutions (HRI) a été imprimé à 50 000 exemplaires.

La collaboration de cinq chefs renommés a permis la concrétisation d'un nouveau livret de recettes *Mettez le veau de grain du Québec dans votre assiette*, destiné aux consommateurs.

La publication du *Guide de coupes du veau de grain* et sa distribution auprès des chaînes d'alimentation, grossistes, transformateurs et écoles auront été, entre autres, des réalisations majeures en 2008, tout comme la refonte du site Internet www.veaudegrain.com permettant dorénavant un téléchargement plus facile des recettes.

ORIENTATIONS 2009

Le comité réservera 50 % du budget global de promotion pour réaliser des activités promotionnelles ciblées. Les efforts du service de promotion seront axés sur le développement du secteur HRI et des chaînes d'alimentation au Québec.



VEAU DE LAIT

Les objectifs promotionnels visaient principalement à mousser la demande intérieure et à explorer les marchés hors Québec. Des rencontres régulières sont tenues avec les chaînes d'alimentation.

De plus, l'agente de promotion a effectué des activités de marketing direct dans différents réseaux agroalimentaires, réalisé des placements médias dans les magazines et participé à de multiples événements et salons.

Afin de le rendre plus attrayant et d'en faciliter la navigation, le site www.veaudelait.com a été revu. De plus, le programme d'identification des produits du Veau de lait du Québec dans les menus des restaurants du Québec s'est poursuivi.

ORIENTATIONS POUR 2009

De nouvelles activités s'ajouteront à la liste des réalisations habituelles notamment par le biais d'une représentation sur la route plus importante, tant dans le secteur des services alimentaires qu'au détail. Le matériel promotionnel sera adapté aux besoins du marché. Enfin, les démarches se poursuivront pour développer le marché de l'Ontario.



La Fédération regroupe cinq comités de mise en marché représentant chacun des secteurs de la production bovine. Chaque comité est composé des représentants régionaux du secteur respectif, en plus d'un représentant de la Fédération et d'une association accréditée, s'il en est.

La mission des comités de mise en marché consiste à élaborer des stratégies de mise en marché adaptées à la réalité de leur production. Les comités adoptent des règlements pour rendre la mise en marché plus ordonnée et efficace, assurant aux producteurs l'obtention du meilleur revenu net possible pour leurs bovins. Dans chaque secteur de production, les pouvoirs et devoirs du comité de mise en marché s'apparentent à ceux d'un conseil d'administration relativement à la mise en marché du produit visé.

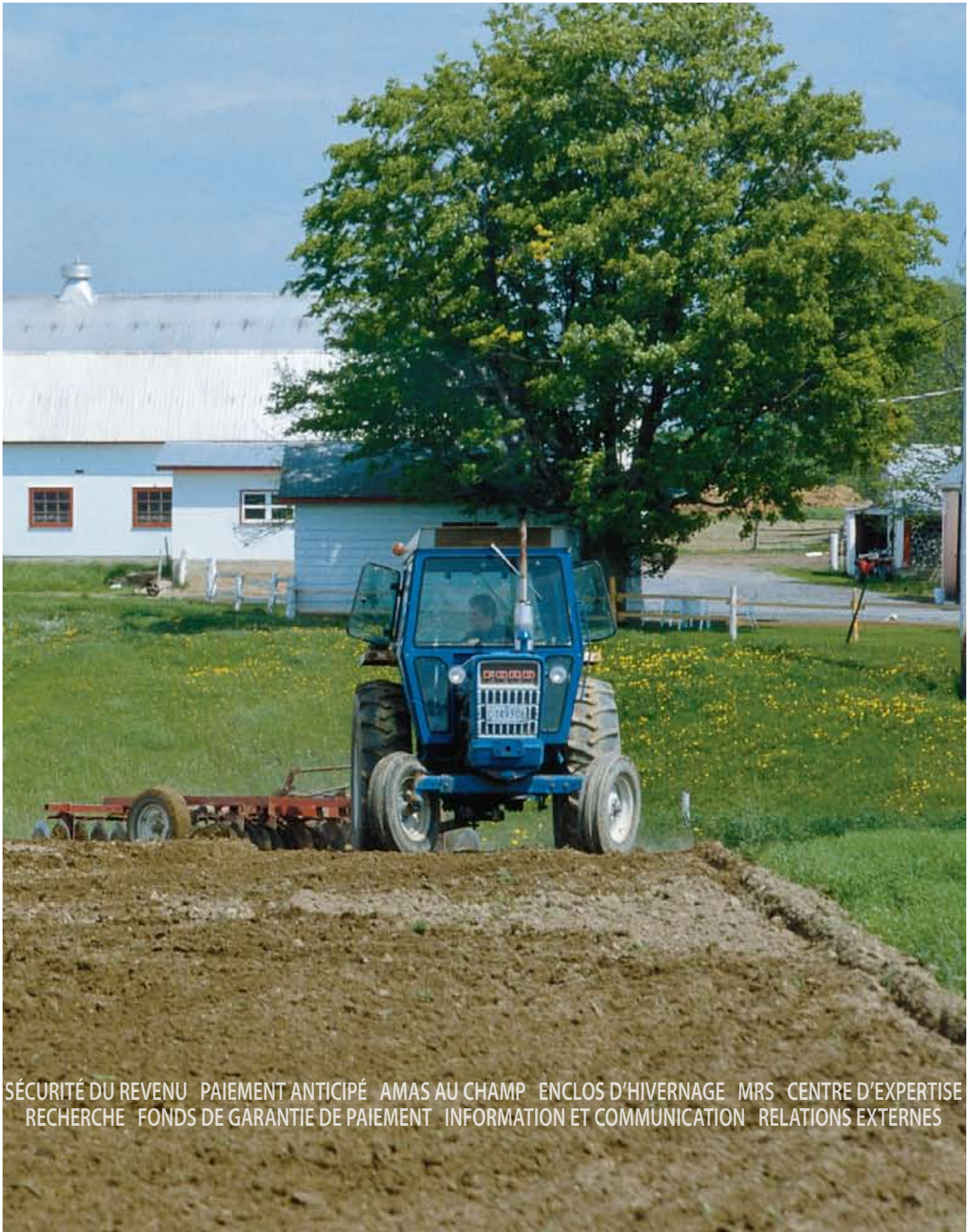
Chaque comité de mise en marché est également assisté d'un comité de négociation chargé d'élaborer, de réaliser et de conclure, conjointement avec la Fédération, les négociations dans son secteur de production. En 2008, les membres des comités de mise en marché se sont réunis à 56 reprises, alors que les comités de négociation ont tenu 52 rencontres.

RÉGIONS	BOUVILLONS D'ABATTAGE	BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS	VEAUX D'EMBOUCHE	VEAUX DE GRAIN	VEAUX DE LAIT
Abitibi-Témiscamingue	Dany Frappier	Rolland Dumais	Jean-Guy Godbout	Vacant	Vacant
Bas-Saint-Laurent	Jacques Fortin	Pierre Ruest (CN)	Maurice Veilleux	Vital Potvin	Vacant
Beauce	Jules Côté	Bertrand Gagné	Thérèse G. Carbonneau, v.-p. (CN)	Vacant	Alain Marcoux
Centre-du-Québec	Jean-Pierre Sinotte	J.-Alain Laroche, v.-p. (CN)	Line Therrien	Céline Bélanger	Diane St-Hilaire Pascale Dugré (subst.) Thérèse Côté-Dugré (subst.)
Côte-du-Sud	Jean-Yves Landry	Jean-Yves Gosselin	Normand Dumais	Gérard Lapointe, prés. (CN)	Daniel Lajoie v.-p. (CN) Isabelle Hudon (subst.)
Estrie	Germain Lalumière	Pierre E. Carbonneau	André Tessier	Antoine Doyon	Patrick St-Onge (CN) Lucien Gill (subst.)
Gaspésie	Vacant	Viateur Soucy	Étienne Lagacé (CN)	Vacant	Vacant
Lanaudière	Denis Ouellet	Michel Désy	Martin Drainville	Gérard Ricard	Vacant
Mauricie	Michel Trudel	René Perreault	Daniel Allard	Louis-Joseph Beaudoin (subst.)	Vacant
Outaouais-Laurentides	Jacques Desrosiers, v.-p. (CN)	Jacques Gevry	Réal Carrier	Vacant	Vacant
Québec	François Delisle	Denys Beaudet (CN)	Alain Juneau, prés. (CN)	Magella Lemay	Pierre-Luc Nadeau Rémy Pouliot (subst.) Jocelyn Bilodeau (subst.)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Robert Lavoie	Omer Bouchard, prés. (CN)	Pierre Dallaire (CN)	Lysette Harvey (CN)	Vacant
Saint-Hyacinthe	Michel Daigle, prés. (CN)	Jean-Marc Ménard	Léandre Cusson	Claude Vasseur, v.-p. (CN)	Johanne Poulin prés. (CN) Yves Barbet (subst.) Jacques Belda (subst.)
Saint-Jean-Valleyfield	Normand Vinet (CN)	Denis Dumouchel	Serge Dethier	Robert Wynands (CN)	Fabien Fontaine (CN)
Représentant Fédération	Michel Dessureault (CN)	Denys Beaudet (CN) Thérèse G. Carbonneau (représentant CMMVE)	Denys Beaudet (CN)	Michel Dessureault (CN)	Michel Dessureault (CN)
Association accréditée	Éric Provencher (CN) (Société des parcs d'engraissement du Québec)	Gabriel Rancourt (CN) (Fédération des producteurs de lait du Québec)	—	—	—

Prés. : président du comité de mise en marché et du comité de négociation v.-p. : vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation CN : membre du comité de négociation subst. : substitut

NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2008

Veaux d'embouche	Comité de mise en marché : 7	Comité de négociation : 9
Bouvillons d'abattage	Comité de mise en marché : 11	Comité de négociation : 8
Bovins de réforme	Comité de mise en marché : 22	Comité de négociation : 11
Veaux de grain	Comité de mise en marché : 8	Comité de négociation : 19
Veaux de lait	Comité de mise en marché : 8	Comité de négociation : 5



SÉCURITÉ DU REVENU PAIEMENT ANTICIPÉ AMAS AU CHAMP ENCLOS D'HIVERNAGE MRS CENTRE D'EXPERTISE RECHERCHE FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT INFORMATION ET COMMUNICATION RELATIONS EXTERNES

*Les activités
générales*

LA SÉCURITÉ DU REVENU

Une profonde réflexion sur la sécurité du revenu s'est entamée au sein de l'État québécois. À l'automne 2008, les représentants des quatre comités coûts de production de la Fédération (veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, veaux de lait et veaux de grain) rencontraient Monsieur Michel Saint-Pierre, nommé par le gouvernement du Québec, afin de conclure une nouvelle entente avec la FADQ et de redéfinir les programmes de sécurité du revenu.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec, tout comme les autres fédérations spécialisées et l'Union des producteurs agricoles, a rappelé son désir de travailler en partenariat afin de faire cheminer cette réflexion. Les producteurs agricoles ont également conclu qu'ils devaient se serrer les coudes et parler d'une seule voix afin de maximiser leurs chances de succès dans ces dossiers majeurs.

Il a été convenu que l'UPA agirait à titre de porte-parole unique des producteurs agricoles en ce qui a trait à la renégociation de l'entente avec La Financière agricole du Québec, puis à la redéfinition des programmes de sécurité du revenu. Les fédérations spécialisées sont toutes associées à cette démarche.

Fonds d'assurance et taux de cotisation

Après plusieurs années d'interventions relativement importantes, les cotisations ont augmenté dans presque tous les secteurs de production. Les producteurs de veaux de grain et de veaux de lait termineront l'année 2008 avec des soldes positifs dans leur fonds d'assurance. Les déficits des secteurs vache-veau et bouvillons d'abattage ont commencé à se résorber en 2008.

La Fédération est toujours dans l'attente du règlement du dossier de l'ESB. On estime que plus de 100 M\$ devraient être injectés dans nos fonds d'assurance pour compenser l'effet de l'ESB sur les prix demandés.

Mise à jour des modèles de fermes bouvillons d'abattage et veaux d'embouche

Le nouveau modèle de coûts de production bouvillons d'abattage (enquêté en 2006 et finalisé en 2007) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008. Le secteur veaux d'embouche a poursuivi les discussions avec la FADQ afin d'établir un plan d'action permettant d'accroître la rentabilité du secteur en favorisant une augmentation des revenus provenant du marché. En décembre 2008, le conseil d'administration de la FADQ a adopté les nouvelles modalités du programme veaux d'embouche, ce qui permettrait d'introduire partiellement en 2008, le nouveau modèle enquêté en 2006.

Enquêtes de coûts de production veaux de grain et veaux de lait

Les comités coûts de production concernés ont débuté leurs travaux visant à établir deux nouveaux modèles de coûts de production, l'un dans le veau de grain et l'autre dans le veau de lait. Les enquêtes seront réalisées en 2009 par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). Une quarantaine d'entreprises seront enquêtées dans chaque secteur de production. L'entrée en vigueur de ces deux nouveaux modèles est prévue pour 2010.



Les comités coûts de production (ASRA)

Des comités spécialisés sont spécifiquement mandatés pour suivre de près l'application des quatre programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles couvrant le secteur des bovins et l'établissement des coûts de production.

Ce dossier a également été traité à plusieurs reprises par le conseil d'administration de la Fédération, par les comités de mise en marché et par les comités de négociation de chacun des secteurs de production concernés. Le sujet se retrouve également à l'agenda de multiples rencontres avec les instances de l'UPA, de la FADQ, du CECPA et des autorités gouvernementales.

Bouvillons d'abattage

Denis Ouellet, prés.
Jacques Desrosiers
Michel Trudel
Sylvain Raynault
Sébastien Tremblay
(représentant semi-finition)
Claude Viel
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 4

Veaux d'embouche

Pierre Dallaire, prés.
Thérèse G. Carbonneau
Alain Juneau
Maurice Veilleux
Claude Viel
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 10

Veaux de grain

Claude Vasseur, prés.
Gérard Lapointe
Lysette Harvey
Robert Wynands
Claude Viel
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 6

Veaux de lait

Johanne Poulin, prés.
Yves Barbet
Fabien Fontaine
Daniel Lajoie
Patrick St-Onge
Claude Viel
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 9

LE PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ DANS LE SECTEUR BOVIN

Depuis juin 2008, le Programme de paiement anticipé du gouvernement canadien est offert aux producteurs de bovins du Québec. Près de 350 avances ont été octroyées aux quatre secteurs de production visés, pour un déboursé total avoisinant les 40 M\$. Bien que les montants accordés par avance aient été beaucoup plus élevés que prévu, la Fédération, agissant à titre d'agent d'exécution du programme, espère gérer encore plus d'avances au cours de la prochaine année.

La campagne 2008-2009 qui s'est terminée le 31 mars 2009, offrait les conditions d'admission relatives au « mode secours ». Au début de l'année 2009, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il prolongeait le délai de remboursement des avances octroyées au cours de la campagne 2008-2009 jusqu'au 30 septembre 2010. Le programme standard est offert aux nouveaux adhérents depuis le 1^{er} avril 2009.

LES AMAS AU CHAMP

Une nouvelle réglementation demandée

Depuis plusieurs années, le dossier des amas au champ est au cœur des priorités de la Fédération. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour améliorer les connaissances terrain et pour diffuser les résultats auprès des décideurs. En 2006, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a entrepris un vaste projet pilote impliquant 487 entreprises et a recueilli de l'information sur 661 amas. De son côté, le projet de suivi spécifique de producteurs utilisant la technique d'entreposage des amas de fumier au champ, réalisé par plusieurs fédérations spécialisées avec l'aide financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, a permis de réaliser 469 observations sur 119 amas.

Les travaux des dernières années ont démontré que le risque environnemental associé à l'entreposage des fumiers en amas au champ était gérable. Ainsi, en appliquant, pour chaque amas au champ, les connaissances acquises sur le plan de la planification, de la gestion et du suivi, les producteurs assureront la pérennité de cette technique.

Parallèlement aux activités techniques et scientifiques, et afin de rallier le maximum d'appuis possible, plusieurs rencontres avec des représentants de partis politiques et de groupes d'intérêts ont été tenues.

En juillet 2008, un comité technique provincial a émis des recommandations favorables à la technique des amas à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Au moment d'écrire ces lignes, la publication des modifications réglementaires est toujours attendue. Ultimement, la Fédération s'attend à ce que le Règlement sur les exploitations agricoles soit modifié de façon à permettre le recours aux amas au champ pour toutes les entreprises bovines, sans égard à la taille de l'entreprise ou à sa région, dans la mesure où les amas sont gérés dans les règles de l'art.

LES ENCLOS D'HIVERNAGE AMÉNAGÉS

Une technique à améliorer, un règlement à revoir

Malgré la progression des connaissances scientifiques et techniques pour la conception et la gestion des enclos, le comité technique provincial a émis quelques réserves concernant les enclos d'hivernage aménagés. En effet, le respect des exigences réglementaires en vigueur qui ne tolère aucun écoulement en surface, demeure impossible à réaliser avec les façons de faire actuelles.

Il faut donc travailler sur deux fronts, soit l'amélioration des techniques et la modification du règlement. Ainsi, le concept d'enclos d'hivernage et de bandes végétatives filtrantes doit être amélioré et mieux encadré pour en limiter davantage l'impact sur l'environnement. Il faut également que les autorités gouvernementales modifient les exigences réglementaires pour les rendre plus réalistes, conformément au concept de développement durable.

Une stratégie concertée

À l'initiative de la Fédération, les partenaires ont développé une stratégie d'action concertée visant à :

- améliorer la conception des enclos d'hivernage aménagés;
- aplanir les difficultés des techniques et de gestion;
- procéder à une analyse économique pour réitérer l'absolue nécessité des enclos;
- poursuivre le travail au plan politique pour sensibiliser les décideurs.

En parallèle, il est essentiel que chaque entreprise vache-veau utilisant la technique des enclos d'hivernage le fasse avec sérieux et rigueur.



LES MATIÈRES À RISQUE SPÉCIFIÉES (MRS)

Depuis le 12 juillet 2007, l'utilisation des farines animales contenant des MRS est interdite dans les aliments pour tous les animaux d'élevage au Canada. Pour les bovins de réforme, cette réglementation entraîne des frais d'exploitation supplémentaires pour les abattoirs de l'ordre de 30 à 40 \$ par tête.

En 2009, les États-Unis renforcent leur interdiction alimentaire. Toutefois, leur réglementation diffère de celle du Canada. En effet, l'interdiction appliquée chez nos voisins du Sud concerne la liste courte des MRS (soit 90 % des sources potentielles d'infection), plutôt que la liste longue utilisée au Canada (soit 99 % des sources potentielles d'infection).

Selon la Food and Drug Administration américaine, les coûts reliés à l'application de la réglementation canadienne sont quatre fois plus élevés que ceux des États-Unis. Cette non-harmonisation réglementaire engendre des coûts supplémentaires que les producteurs et l'industrie canadienne ne peuvent supporter.

À maintes reprises, la Fédération est intervenue sur plusieurs tribunes et auprès de décideurs politiques pour que le gouvernement fédéral soutienne financièrement l'industrie bovine. Quelque 25 M\$ par année seraient nécessaires pour couvrir les frais supplémentaires reliés à la réglementation canadienne. En l'absence d'un tel soutien, c'est la pérennité même de l'industrie de l'abattage au Canada qui est menacée.

LE CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION BOVINE

En 2007, un comité de transition multipartite avait été mis en place pour confirmer la mission et le rôle du futur centre d'expertise, et pour en préciser ses structures administratives, légales et financières. Le futur centre vise à *informer et conseiller adéquatement les producteurs de veaux d'em-bouche en leur fournissant des informations, analyses et avis qui améliorent et facilitent leurs décisions d'affaires*. À l'échelle de la ferme, le tout se résume en quatre mots : *Mesurer – Comparer – Comprendre – Décider*.

Afin d'assurer la pérennité du centre, des discussions sont toujours en cours avec le gouvernement du Québec sur les moyens de le financer. Le nouvel organisme devra disposer des moyens financiers nécessaires pour atteindre les objectifs du centre et pour opérer sur des bases solides.

LA RECHERCHE

En 2008, neuf projets de recherche ont été amorcés, terminés ou sont encore en cours. Leur financement totalise 3 715 149 \$. Les producteurs ont investi quelque 788 750 \$.

En outre, la Fédération a mené plusieurs autres projets de recherche, sans que le recours au fonds de recherche ne soit nécessaire.

Pour mener ces projets, la FPBQ a reçu l'aide financière de plusieurs programmes gouvernementaux de Québec et d'Ottawa. Ce soutien financier gouvernemental totalisait plus de 280 000 \$ en 2008.

LE FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT

Ce programme protège les producteurs des défauts de paiement des acheteurs ou des encans.

Tous les secteurs sont couverts sauf le secteur du veau de lait. La contribution équivaut à 0,1 % du montant de la vente. Elle est suspendue dans le secteur des bovins de réforme depuis 1996.

Mis à part les frais administratifs habituels, aucune somme n'a été retirée du fonds au cours de l'année 2008.



L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

Une refonte complète du site Internet www.bovin.qc.ca a été réalisée en 2008. Le contenu anglophone et francophone répond dorénavant aux interrogations de la population à l'égard de la production bovine, tout en continuant à joindre et à informer encore davantage les producteurs sur les sujets qui les concernent.

Par ailleurs, quatre numéros de la revue *Bovins du Québec* ont été publiés ainsi que neuf bulletins d'information *La Minute bovine*. Afin de mieux rejoindre les producteurs anglophones, la FPBQ a également publié des articles à chaque parution du mensuel *Quebec Farmers' Advocate*.

Pour une cinquième année consécutive, la Fédération et ses employés ont apporté un soutien aux 31 fermes laitières et 9 fermes bovines participant à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* en 2008. Le matériel communicationnel a été harmonisé à notre thématique annuelle *Hier, aujourd'hui, demain : innover pour nourrir notre monde* qui a également été déclinée tout au long de l'année dans les outils de communication et lors d'activités de relations externes.

Enfin, soulignons que dans le cadre de l'assemblée générale annuelle 2008, la Fédération remettait, pour la première fois, le Prix de l'engagement solidaire créé dans le cadre des célébrations des 25 ans du Plan conjoint. Ce prix vise à souligner l'engagement exceptionnel d'un producteur ou d'un groupe dans la production bovine. Le prochain rendez-vous est fixé à 2010!



LES RELATIONS EXTERNES

Régulièrement, les administrateurs représentent la Fédération auprès de plusieurs comités et organisations reliés aux filières bovines québécoise et canadienne. Ils véhiculent ainsi les positions et défendent les intérêts des producteurs de bovins du Québec. En voici quelques exemples :

Classement du bœuf et du veau

- Agence canadienne de classement du bœuf
- Comité québécois de classement du bœuf

Commerce et exportation

- Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie
- Canada Beef Export Federation (CBEF)
- Groupe Export agroalimentaire (Québec-Canada)

Environnement

- Comités techniques ministériels, amas au champ et enclos d'hivernage
- Comité de suivi du Guide

Identification permanente et traçabilité

- Agence canadienne d'identification du bétail
- Agri-Traçabilité Québec (ATQ)

Génétique

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Comité d'orientation et de promotion de l'insémination artificielle bovine (COPIB)
- Expo-Bœuf et le Congrès du Bœuf

Santé animale

- Comité consultatif canadien sur la santé des animaux
- Comité consultatif québécois en santé animale

Tables filières de l'industrie

- Table ronde sur la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Table filière du veau (provincial)

Union des producteurs agricoles

- Conseil général
- Comités consultatif et d'administration de l'immeuble
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur le commerce international
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
- Table sur la souveraineté alimentaire
- UPA DI (organisme apparenté)
- Comité de vérification (financier)
- Comité de suivi relatif à l'administration des contributions à l'abattoir Levinoff-Colbex (UPA/FPLQ/FPBQ)

Université Laval

- Chaire en analyse de la politique agricole et de mise en marché collective



SYNDICALISME D'AFFAIRES RÉSEAU ENCANS QUÉBEC LEVINOFF-COLBEX S.E.C.

*Le syndicalisme
d'affaires*

Depuis sept ans, la Fédération s'implique directement dans des activités en aval de la production. Selon Luis Fernandez, « le succès ne s'imite pas, il se crée ». Voilà pourquoi les producteurs ont établi des associations d'affaires dans différents secteurs de la production bovine québécoise, pour améliorer la mise en marché des bovins, pour sécuriser l'écoulement de la production et, enfin, pour augmenter ou consolider le revenu net des producteurs.

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC (REQ)

REQ, né d'un partenariat entre la Fédération et Gestion STM, opère des sites de vente aux enchères situés à Saint-Hyacinthe, Saint-Isidore, Danville et Princeville. Ces quatre sites commercialisent plus de 80 % du bétail vendu par encan au Québec.

Depuis le 5 janvier 2009, REQ opère également un parc de rassemblement pour bovins de réforme destinés à l'abattage, à même les installations de l'abattoir Levinoff-Colbex S.E.C. à Saint-Cyrille-de-Wendover.

REQ développe également des services de semi-finition de veaux d'embouche et continue d'offrir son soutien aux réseaux régionaux de ventes supervisées qui opèrent selon des cahiers de charges spécifiques.

Pour une troisième année consécutive, le volume de bovins réformés a diminué et, en raison de la baisse drastique du prix nord-américain des veaux laitiers, la commission prélevée par veau laitier a baissé. REQ a donc poursuivi ses efforts de rationalisation de ses frais d'exploitation afin de contrer la baisse de ses revenus.

Pour une deuxième année consécutive, les opérations courantes de REQ lui auront permis de dégager un léger bénéfice.

LEVINOFF-COLBEX S.E.C.

Avec ses 350 employés, Levinoff-Colbex S.E.C., la plus importante entreprise d'abattage de bovins de réforme dans l'est du Canada, peut abattre et transformer plus de 4000 bovins de réforme par semaine. En 2008, son chiffre d'affaires s'élève à près de 139 M\$, une hausse de 25 M\$ par rapport à 2007.

Lors de la grande tournée de consultation tenue en mars 2008, les producteurs de bovins de réforme ont décidé d'injecter 30 M\$ dans l'entreprise en vue de réduire son niveau d'endettement et d'en améliorer le fonds de roulement. La dette à long terme de l'abattoir est maintenant réduite à 19 M\$, somme presque entièrement due à la Fédération, elle-même redevable de ce montant à Investissement Québec.

Pour financer cette opération, les producteurs ont donné le mandat à la Fédération de prélever une contribution équivalente à 53,86 \$/bovin de réforme. Les montants ainsi perçus, nets des frais de perception, servent en totalité à rembourser le capital et les intérêts liés à l'emprunt contracté par la Fédération auprès de la Banque Nationale du Canada et de Financement agricole Canada pour recapitaliser l'abattoir.

Une nouvelle gouvernance

Les producteurs ont également demandé que la structure de gouvernance de l'abattoir soit revue, tout comme la transmission d'information. C'est dans cette foulée qu'un nouveau conseil d'administration a pris les rênes de l'entreprise en septembre 2008. Le conseil est passé de quatre à huit personnes, dont trois proviennent de l'extérieur des structures syndicales.

Leurs expertises et leurs expériences sont autant d'atouts sur lesquels l'entreprise peut compter. Conformément aux attentes des producteurs, le conseil d'administration est autonome dans ses décisions et bénéficie de la latitude nécessaire pour assurer la bonne marche de l'entreprise. L'entreprise a également débuté la publication de rapports trimestriels destinés aux producteurs.

2008, une année de transition

Le contexte du secteur de l'abattage nord-américain demeure difficile. Les abattoirs affichent des déficits d'exploitation et Levinoff-Colbex ne fait pas exception à la règle. Ce fait avait été mentionné lors de la tournée de consultation des producteurs, en mars 2008.

Cette situation s'explique en bonne partie par les coûts supplémentaires engendrés par la réglementation canadienne sur les MRS, mais aussi et surtout, par les volumes d'abattage qui demeurent insuffisants, conséquence notamment de la situation vécue dans la production laitière dans l'est du Canada. Le conseil d'administration de Levinoff-Colbex fait appel à l'engagement des producteurs envers leur abattoir pour y acheminer la totalité de leurs bovins à réformer.

Enfin, la compétition offerte par Levinoff-Colbex sur les marchés s'est traduite par une hausse importante des prix des bovins de réforme au cours de l'année 2008 (114 \$ en moyenne), au bénéfice des producteurs. Dans certaines catégories, il faut retourner au début de 2003, avant la crise de l'ESB, pour voir de tels prix. C'est dire que la décision des producteurs de bovins de réforme d'acquiescer cet abattoir leur porte des fruits.

Le lien d'appartenance

Faisant suite à la démarche de capitalisation de l'abattoir, les délégués de l'assemblée générale d'avril 2008 demandaient à la FPBQ de mettre en œuvre les moyens possibles pour reconnaître la participation financière des producteurs de bovins de réforme dans l'entreprise et de leur faire rapport lors de l'AGA 2009. Un comité de travail a été mis sur pied afin d'analyser les aspects fiscaux, financiers et juridiques d'une telle reconnaissance.

Afin de ne pas pénaliser l'entreprise sur le plan fiscal, le comité recommande que la reconnaissance aux producteurs soit accordée directement par le Plan conjoint, sur la base des contributions de 20 \$ et de 53,86 \$ payées par chacun des producteurs depuis le 1^{er} janvier 2006, et sur la base du nombre de bovins réformés conformément au règlement de mise en marché pour la même période. Le comité de mise en marché utilisera cette information pour établir et calculer la répartition (entre les producteurs) des bénéfices versés par Levinoff-Colbex.

Une fois par année, la Fédération acheminerait une correspondance écrite à tous les producteurs de bovins de réforme pour les informer de leur « taux de participation » à Levinoff-Colbex.

Conformément à la Loi sur les syndicats professionnels, les syndicats régionaux regroupent les producteurs de bovins présents dans leur région respective. Chaque syndicat possède son propre conseil d'administration, dont le président siège au conseil d'administration de la Fédération.

En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins. Dans chacune des régions, un secrétaire assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat. Deux fois par année, tous les secrétaires régionaux se réunissent à Longueuil, pour être à jour et échanger sur des sujets communs.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Téléphone : 819 762-0833
Télécopieur : 819 762-0575
Secrétaire : Christel Groux
Courriel : cgroux@upa.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Téléphone : 418 723-2424
Télécopieur : 418 723-6045
Secrétaire : Pierre Duchesne
Courriel : pduchesne@upa.qc.ca

BEAUCE

Téléphone : 418 228-5588
Télécopieur : 418 228-3943
Secrétaire : Mario Rodrigue
Courriel : mrodrigue@upa.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC

Téléphone : 819 293-5838
Télécopieur : 819 293-6698
Secrétaire : France Trudel
Courriel : ftrudel@upa.qc.ca

CÔTE-DU-SUD

Téléphone : 418 856-3044
Télécopieur : 418 856-5199
Secrétaire : Mino Adjin
Courriel : madjin@upa.qc.ca

ESTRIE

Téléphone : 819 346-8905
Télécopieur : 819 346-2533
Secrétaire : Robert Trudeau
Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca

GASPÉSIE

Téléphone : 418 392-4466
Télécopieur : 418 392-4862
Secrétaire : Jean-Paul St-Onge
Courriel : jpst-onges@upa.qc.ca

LANAUDIÈRE

Téléphone : 450 753-7486/87
Télécopieur : 450 759-7610
Secrétaire : Claude Laflamme
Courriel : claflamme@upa.qc.ca

MAURICIE

Téléphone : 819 378-4033
Télécopieur : 819 371-2712
Secrétaire : Réjean Gervais
Courriel : rgervais@upa.qc.ca

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Téléphone : 450 472-0440
Télécopieur : 450 472-8386
Secrétaire : Luc Fuoco
Courriel : lfuoco@upa.qc.ca

QUÉBEC

Téléphone : 418 872-0770
Télécopieur : 418 872-3386
Secrétaire : Nadia Forget
Courriel : nforget@upa.qc.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Téléphone : 418 542-5666
Télécopieur : 418 542-3011
Secrétaire : Claire Simard
Courriel : csimard@upa.qc.ca

SAINT-HYACINTHE

Téléphone : 450 774-9154
Télécopieur : 450 778-3797
Secrétaire : Roch Guay
Courriel : rguay@upa.qc.ca

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

Téléphone : 450 454-5115
Télécopieur : 450 454-6918
Secrétaire : Sylvain Maher
Courriel : symaher@upa.qc.ca



Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



555, boul. Roland-Therrien
Bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 4G2

Tél. : 450 679-0530
Télec. : 450 442-9348
fpbq@upa.qc.ca
www.bovin.qc.ca